

Demande de paiement de la cotisation annuelle des titulaires de 65 ans et plus (retraités) et d'exemption de l'obligation de déposer une déclaration annuelle en vertu des règlements administratifs n^{os} 5 et 8 – Avocats

À propos de la demande de paiement de la cotisation annuelle des titulaires de 65 ans et plus (retraités) et d'exemption de l'obligation de déposer une déclaration annuelle

Les titulaires de permis âgés de plus de 65 ans qui n'exercent plus le droit peuvent demander au Barreau de l'Ontario (le Barreau) l'approbation de payer la cotisation annuelle des titulaires de 65 ans et plus (retraités) (catégorie à 10 %) et une exemption du dépôt de la déclaration annuelle. Nous encourageons les demandeurs à consulter les règlements administratifs n^{os} 5 et 8 pour obtenir de l'information sur la cotisation annuelle des 65 ans et plus (retraités) et sur l'exemption du dépôt de la déclaration annuelle.

Le Barreau peut ne pas approuver votre demande dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- a) vous êtes suspendus ;
- b) vous faites l'objet d'une plainte, d'un audit, d'une enquête, d'une perquisition ou d'une saisie par le Barreau ;
- c) vous êtes partie à une instance en vertu de la partie II de la *Loi sur le Barreau* ;
- d) vous n'avez pas acquitté toutes vos cotisations cumulées, y compris celles de l'année en cours ;
- e) vous n'avez pas déposé toutes vos déclarations annuelles, y compris celles de l'année en cours.

Documents requis

1. Formulaire de demande dûment rempli

Le Barreau de l'Ontario peut faire un examen ou une vérification de tout renseignement fourni dans la présente demande et peut vous demander des renseignements additionnels avant d'approuver la demande. **Les omissions et les inexactitudes dans les réponses peuvent retarder le traitement.**

Si vous manquez d'espace pour répondre à une des questions, veuillez joindre une feuille séparée que vous signerez et dateriez avant de la joindre à la demande.

2. A. Preuve de clôture des comptes en fiducie/en fiducie mixte/de succession (partie C)

Cette exigence s'applique aux praticiens autonomes ayant exercé le droit en Ontario au cours des trois dernières années.

OU

B. Preuve d'absence du pouvoir de signature sur tous les comptes en fiducie/en fiducie mixte/de succession (partie C)

Cette exigence vise les associés, professionnels salariés et employés ayant exercé le droit en Ontario au cours des trois dernières années.

Si cette exigence s'applique à vous, veuillez fournir une lettre de l'associé signataire ou de votre banque.

3. Emplacement des dossiers actifs et fermés, testaments, procurations, sceaux de société et livre de procès-verbaux (partie E)

Cette exigence s'applique à tous les titulaires de permis exerçant le droit en Ontario.

4. Déclaration(s) annuelle(s) à déposer

Les titulaires de permis doivent remplir toutes les déclarations annuelles à déposer sur leur compte du portail du Barreau avant l'approbation de la demande.

Des questions?

Veillez adresser vos questions sur cette demande au **Service de la conformité aux règlements administratifs** par téléphone au 416 947-3315 ou au 1 800 668-7380 et en demandant d'acheminer votre appel, ou par courriel à bylawadmin@lso.ca.

Adresse postale

Veillez envoyer les demandes et les documents justificatifs par courriel ou par la poste aux adresses suivantes :

bylawadmin@lso.ca

Barreau de l'Ontario
Service de la conformité aux règlements administratifs
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2N6



Demande de paiement de la cotisation annuelle des titulaires de 65 ans et plus (retraités) et d'exemption de l'obligation de déposer une déclaration annuelle en vertu des règlements administratifs nos 5 et 8 – Avocats

Partie A – Renseignements sur le demandeur

1. Renseignements personnels

Prénom :

Second prénom :

Nom de famille :

Matricule du Barreau :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

2. Coordonnées personnelles

Adresse domiciliaire (rue, unité, ville, province, code postal) :

Téléphone/Cellulaire :

Courriel :

3. Coordonnées professionnelles

Nom et adresse de l'entreprise/de l'employeur (rue, unité, ville, province, code postal) :

Téléphone/Cellulaire :

Télécopieur :

Courriel :

Le Règlement administratif n° 8 exige que les titulaires de permis informent le Barreau immédiatement de toute modification de leurs coordonnées. Veuillez consulter le portail du Barreau au <https://portal.iso.ca> pour avoir des mises à jour.

Partie B – Antécédents professionnels

Tous les titulaires de permis doivent remplir cette partie.

Sélectionner **une seule** réponse (**A ou B**) :

A. J'ai arrêté d'exercer le droit en Ontario à la date suivante (jj/mm/aaaa) :

OU

B. Je n'ai jamais exercé le droit en Ontario à titre d'avocat(e).

Partie C – Biens et fonds en fiducie

Sélectionner **LA** réponse (A, B ou C) la plus appropriée à l'égard de votre pratique à titre d'avocate ou d'avocat en Ontario :

A. J'ai exercé le droit en Ontario à titre de **praticien autonome** au cours des trois dernières années **ET** (choisir une seule réponse – (i), (ii) ou (iii)) :

(i) J'ai fait état et remis les fonds et les biens détenus en fiducie dont j'étais responsable, y compris les fonds et les biens détenus pour les successions, aux personnes y ayant droit ou à un autre avocat habilité à exercer le droit en Ontario.

REMARQUE : Fournissez une confirmation écrite de votre banque que tous les comptes en fiducie, les comptes en fiducie mixtes ou les comptes de succession ont été fermés.

OU

(ii) Je n'ai **pas** fait état ou remis les fonds et les biens détenus en fiducie dont j'étais responsable. **Fournissez une explication à la partie J.**

OU

(iii) Je n'ai **pas** été responsable de fonds ni de biens détenus en fiducie.

B. J'ai exercé le droit en Ontario à titre d'**associé/de professionnel salarié/d'employé/de conseiller juridique** au cours des trois dernières années.

REMARQUE : Fournissez une lettre de l'associé signataire de votre cabinet confirmant que vous n'avez plus de pouvoir de signature sur tous les comptes en fiducie, les comptes de succession et les comptes en fiducie mixtes.

C. Je n'ai jamais exercé le droit en Ontario en pratique privée ou je n'ai pas exercé en pratique privée au cours des trois dernières années.

Partie D – Dossiers, documents et biens de clients

Choisir LA réponse la plus appropriée à l'égard de votre pratique du droit en Ontario (**A, B, C ou D**) :

- A. J'ai détruit les dossiers de mes clients ou des mesures ont été prises à la satisfaction de mes clients pour leur rendre leurs dossiers, documents ou biens.
- B. J'ai transféré tous les dossiers, documents ou biens de mes clients avec leur autorisation à un autre avocat habilité à exercer le droit. **Fournissez une explication dans la partie E.**
- C. Je n'ai pas détruit les dossiers, documents ou biens de mes clients ou des mesures n'ont pas été prises à la satisfaction de mes clients pour leur rendre leurs dossiers, documents ou biens. **Fournissez une explication dans la partie J.**
- D. Je n'ai été responsable d'aucune affaire, ni d'aucun dossier, document ou bien de client.

Partie E – Biens de clients et renseignements sur les dossiers

J'ai transféré et détruit les dossiers et documents en format électronique ou imprimé et les biens de mes clients comme suit :

Dossiers actifs

Transférés ou conservés à (nom, adresse)

Nom de la personne-ressource :

Téléphone :

Dossiers fermés

Transférés ou conservés à (nom, adresse)

Nom de la personne-ressource :

Téléphone :

Testaments

Transférés ou conservés à (nom, adresse)

Nom de la personne-ressource :

Téléphone :

Procurations

Transférées ou conservées à (nom, adresse)

Nom de la personne-ressource :

Téléphone :

Livres de procès-verbaux

Transférés ou conservés à (nom, adresse)

Nom de la personne-ressource :

Téléphone :

Sceaux de société

Transférés ou conservés à (nom, adresse)

Nom de la personne-ressource :

Téléphone :

Partie F – Conformité aux règlements administratifs

Répondre à **TOUTES** les questions suivantes :

- a) Je confirme que j'ai rempli et déposé ma déclaration annuelle à la dernière date d'échéance requise.
- Oui Non
- b) Je me suis conformé(e) à mes obligations de formation professionnelle continue (FPC).
- Oui Non s.o.
- c) Je confirme que ma pratique de droit et tout compte en fiducie que j'ai gérés ont été liquidés, ou que je n'ai plus le pouvoir de signature sur les comptes en fiducie, comptes en fiducie mixtes ou comptes de succession de mon cabinet.
- Oui Non s.o.
- d) Je confirme que j'ai rempli tous les formulaires requis par la Fondation du droit de l'Ontario à l'égard de la fermeture de mes comptes en fiducie, le cas échéant.
- Oui Non s.o.
- e) Je fournis en ce moment des services juridiques pro bono par l'entremise d'un programme commandité par Services juridiques pro bono Ontario.
- Oui Non
- Dans l'affirmative, si vous désirez continuer de fournir des services juridiques pro bono une fois exempté, vous devez aussi remplir la demande émérite.
- f) Je confirme que j'ai payé à LAWPRO toutes mes primes, cotisations et franchises en souffrance ou que j'ai rempli les formulaires d'exemption requis.
- Oui Non s.o.
- g) Je confirme que j'ai rempli et déposé tous mes documents de LAWPRO à la dernière date d'échéance requise.
- Oui Non s.o.

Partie G – Successions et procurations

Répondre à **TOUTES** les questions suivantes :

- a) Je suis actuellement fiduciaire successoral ou fiduciaire d'une fiducie entre vifs en Ontario.
- Oui Non

b) J'agis actuellement à titre de procureur en vertu d'une procuration relative aux biens donnée par un client ou un ancien client en Ontario.

Oui Non

c) J'agis à ce titre pour des **personnes liées*** seulement.

Oui Non s.o.

d) Si vous avez répondu « oui » à a) ou à b) et « non » à c), veuillez donner les noms des successions ou des particuliers pour qui vous avez agi à titre de procureur :

REMARQUE : Tant que vous êtes fiduciaire successoral ou que vous détenez une procuration pour des personnes non liées, vous devez :

- continuer de déposer la déclaration annuelle ;
- déposer les formulaires d'exemption appropriés auprès de LAWPRO pour confirmer votre statut continu de membre exempté du paiement des primes d'assurance ;
- continuer d'être assujetti au programme de vérification ponctuelle.

* Dans la présente demande, « **personnes liées** » s'entend au sens de l'article 251 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Partie H – Réclamations/antécédents règlementaires

Répondre à **TOUTES** les questions suivantes. Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, veuillez fournir une explication dans la **partie J – Précisions**.

1. Êtes-vous au courant d'une réclamation pour responsabilité professionnelle ou autre présentée contre vous soit en votre qualité professionnelle ou à l'égard de votre pratique?

Oui Non

2. Faites-vous l'objet d'un audit, d'une enquête, d'une perquisition ou d'une saisie par le Barreau?

Oui Non

3. Êtes-vous partie à une instance en vertu de la partie II ou de l'article 33 de la *Loi sur le Barreau*?

Oui Non

Partie I – Sociétés professionnelles

Tous les demandeurs doivent remplir cette partie.

Êtes-vous ou avez-vous été actionnaire, administrateur ou responsable d'une société professionnelle ou avez-vous exercé le droit par l'entremise d'une société professionnelle au cours des 12 derniers mois?

Oui Non

Dans l'affirmative, indiquez le nom de la société professionnelle :

Partie J – Précisions

Partie K – Déclaration et engagement du demandeur

Je m'engage à ne pas exercer le droit en Ontario à partir de la date de prise d'effet de la présente demande.

Si je désire exercer le droit en Ontario, je m'engage à en aviser immédiatement le Barreau. Je fournirai au Barreau tous les renseignements requis pour modifier ma catégorie professionnelle. Je comprends que j'aurai à nouveau l'obligation de payer la cotisation annuelle, le cas échéant, et de déposer la déclaration annuelle.

Je déclare que les renseignements fournis dans la présente demande et dans tous les documents accompagnant cette demande sont véridiques, exacts et complets.

Signature du demandeur

Date

Signature du témoin

Nom du témoin

Partie L – Compagnie d’assurance responsabilité civile professionnelle des avocats (divulgation)

Par la présente, j’autorise LAWPRO à fournir au Barreau de l’Ontario des renseignements sur toute question en suspens concernant l’état du paiement de mes primes, prélèvements, réclamations, franchises ou l’état de mes dépôts auprès de LAWPRO afin que le Barreau puisse traiter ma demande d’approbation du paiement de la cotisation annuelle des 65 ans et plus (retraités) et d’exemption du dépôt de la déclaration annuelle (en vertu des règlements administratifs n^{os} 5 et 8).

Signature du demandeur

Date

Nom du demandeur